

[Text]

The Chairman: The minister will be here tomorrow morning. Perhaps you could direct that question to him then. If that is not sufficient, then maybe we can go further.

Mr. Breau.

Mr. Breau: Thank you, Madam Chairperson. I would like to compliment Mr. Billard and Mr. Purdy for their brief. I think it is a good brief, and much of it I can agree with. I think it expresses well the fears of not only independent processors and fishermen but the communities where these plants are and where these fishermen land their fish. I would like to ask Mr. Billard, first of all why he thinks we are into this position, what is his view and the view of Mr. Purdy or the federation? Why this so-called collapse of the fishing industry in the Atlantic provinces? How did it happen, in his view?

• 2200

Second, I would like to ask him what he thinks of the coincidence of pressure for increased access to the gulf stocks for redfish, in this instance, by non-gulf based vessels of 100 feet and more—why the coincidence that this pressure would happen just as the restructuring agreements were signed with Newfoundland, but particularly with Nova Scotia?

An hon. Member: Am I missing something? Has the agreement been signed with Nova Scotia?

Mr. Breau: There has been an agreement signed. There has been a piece of paper signed.

The Chairman: An agreement to co-operate.

An hon. Member: No, it has not been signed.

The Chairman: No, I am sorry. There is an agreement between the federal government and Nova Scotia to co-operate.

Mr. Breau: But it is not the same status as the Newfoundland agreement. A piece of paper . . .

The Chairman: No, Newfoundland has an agreement.

Mr. Breau: —was signed. I was deliberately vague when I mentioned agreements with the two provinces, but there was something signed and announced in Nova Scotia.

The Chairman: Just to clear up the point, there was a federal-provincial agreement to co-operate and restructure two major Nova Scotia deep-sea fishing companies on Friday, September 30. There was a joint press release.

Mr. Crouse: An agreement.

The Chairman: An agreement to co-operate.

Mr. Breau: Oh I agree with Mr. Crouse that the status of the agreement is different between Newfoundland and Nova Scotia. I can see that.

[Translation]

Le président: Le ministre sera ici demain matin. Vous pouvez peut-être lui poser cette question. Si cela n'est pas assez, on pourrait peut-être aller plus loin.

Monsieur Breau.

M. Breau: Merci, madame le président. J'aimerais féliciter M. Billard et M. Purdy de leur mémoire. Je pense que c'est un bon mémoire et je le partage dans l'ensemble. Je pense qu'il nous indique clairement les craintes non seulement des producteurs indépendants et les pêcheurs, mais des collectivités où ces usines sont installées et où ces pêcheurs apportent leurs prises. J'aimerais d'abord demander à M. Billard comment il explique la situation actuelle; qu'en pense-t-il, qu'en pense M. Purdy ou la Fédération? Comment peut-on expliquer cette chute libre de l'industrie des pêches dans les provinces de l'Atlantique? Comment en sommes-nous arrivés là?

Puis j'aimerais connaître son avis sur cette coïncidence: d'une part une industrie en difficulté et d'autre part des pressions exercées par des propriétaires de bateaux de pêche de 100 pieds et plus, dont le port d'attache ne se situe pas le long du golfe, et qui veulent avoir un plus grand accès au stock de poissons du golfe, notamment du sébaste; pourquoi exerce-t-on des pressions à ce moment-ci, alors que des accords de restructuration ont été conclus avec Terre-Neuve et, particulièrement avec la Nouvelle-Écosse?

Une voix: Ai-je bien compris? On aurait conclu un accord avec la Nouvelle-Écosse?

M. Breau: On a conclu un accord. On a signé un document.

Le président: Un accord de collaboration.

Une voix: Non, cet accord n'a pas été signé.

Le président: Si, le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse ont signé un accord de collaboration.

M. Breau: Mais il ne s'agit pas du même genre d'accord que celui conclu avec Terre-Neuve. Un document . . .

Le président: Non, Terre-Neuve a signé un accord.

M. Breau: . . . a été signé. Lorsque j'ai parlé d'accord conclu avec les deux provinces, j'ai été vague de propos délibéré. Mais en Nouvelle-Écosse, on a annoncé qu'un document avait été signé.

Le président: Je vais élucider la question: Le vendredi 30 septembre, on a signé un accord fédéral-provincial portant sur la collaboration et la restructuration des deux principales entreprises de pêche hauturière néo-écossaises. Les deux parties ont publié un communiqué.

M. Crouse: Un accord.

Le président: Un accord de collaboration.

M. Breau: Je conviens avec M. Crouse que les accords conclus avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse n'ont pas la même signification. Je le comprends très bien.